

St-PIAT et ses hameaux

Le Mot du Maire

Vous trouverez dans ce bulletin quelques précisions concernant le budget voté par votre Conseil Municipal et en particulier les nouveaux taux, trop élevés bien sûr, mais encore très inférieurs aux moyennes départementales. Cet effort supplémentaire, demandé à chacun d'entre nous, nous permettra, je l'espère, de réaliser les quelques travaux envisagés pour 1988, par autofinancement, sans alourdir les finances communales d'emprunts supplémentaires. Nous nous limiterons donc cette année à :

- une petite tranche de caniveaux, rue de Ligny à Grogneul
- la réfection de la couverture de la sacristie.
- la réfection du mur du cimetière. Pour ce dernier, deux solutions nous ont été proposées, dont une très économique. Faute de garanties suffisantes, cette dernière ne sera cependant pas retenue par Monsieur Levillard, représentant de la Société C.T.C., Cabinet d'Ingénierie en béton armé, à qui la Commune a fait appel pour diriger ces travaux particuliers et éviter ainsi de nouveaux problèmes dans quelques années. La formule choisie coûtera donc environ 200.000 et 250.000 Frs.



Satisfaction cet hiver, les vannages neufs du moulin ont fait leur preuve ; malgré la crue annoncée, l'Eure n'est pratiquement pas sortie de son lit.

Madame Patriat, Infirmière, à qui je souhaitais la bienvenue, il y a deux ans à peine, nous a quitté, en raison de la mutation de son époux ; nous regrettons sa gentillesse et espérons que Mesdames Hamidi et Picard, qui lui succèdent, se plairont parmi nous.

Bienvenue également à Monsieur Le Teno qui fera équipe avec Monsieur Heurtaut pour conserver l'aspect accueillant de notre village. Le printemps, particulièrement ensoleillé de cette année, j'espère, à fleurir vos maisons et vos jardins ; comme tous les ans, les plus beaux seront récompensés.

Par contre, les pelouses poussent vite et les machines ronronnent souvent ; pensons à ceux qui veulent se reposer et évitons de les faire tourner aux heures habituelles de repos.

Félicitations à notre équipe de footballeurs qui accède à la division supérieure et encore une fois merci pour leur dévouement envers les jeunes. Ces résultats rendent encore plus urgent l'amélioration de l'équipement sportif. Monsieur Simonnet, président, sait que nous avons beaucoup progressé dans ce sens en 5 ans et que le nouveau stade devrait être réalisé par l'équipe élue en 1989.

Comme tous les ans, nous sollicitons à nouveau nos annonceurs, dont la participation financière couvre en grande partie les frais d'édition de ce bulletin. Nous leur devons donc un grand merci.

Bernard VIET.

Editorial

Nous avons bien failli la perdre... nous demandant, désarmés, quelle thérapeutique, quel remède lui administrer pour l'empêcher de disparaître.

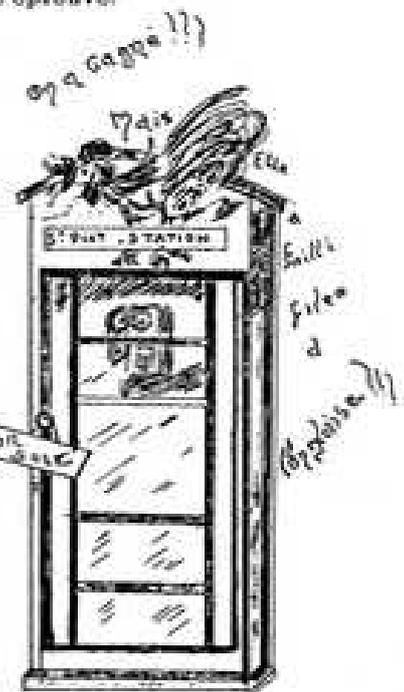
Les Maires de Chartainvilliers, Mévoisins et Soulaizes nous ont assistés pour intervenir auprès des sommités compétentes... la population a été sollicitée pour contribuer à la soutenir dans cette épreuve.

Il semble bien qu'elle soit sauvée... du moins, jusqu'à ce que son grand âge lui soit fatal... mais, nous pensons, qu'alors nous aurons à nous réjouir de la relève de la jeunesse.

Eh oui !!! la cabine téléphonique de la gare, condamnée à disparaître pour faute de rentabilité par l'administration de tutelle est en sursis... et vous prie, de ne pas vous contenter de téléphoner à votre chauffeur lorsque vous débarquez du train à l'improviste... mais de lui raconter le voyage... nombre d'unités minimales, oblige.

Malgré tout, sans rancune, pour le service public.

J. ALMERAS.



Repas des Anciens du 1^{er} juin 1988

De l'avis de tous les participants, ce repas fut une réussite à tous points de vue : excellents traiteurs et pâtissier : M. BROCHEN et M. PROVENDIER. Comme depuis de nombreuses années, ce repas fut servi par les élèves de S.E.S. (Section d'Éducation Spécialisée) du collège de Maintenon, encadrés par leur professeur, M^{me} THEVENIN, dont le dévouement et la compétence ne sont plus à prouver. Cette année, la chorale du collège de Maintenon, dirigée par le dynamique M. FOUCTEAU, a apporté une note chaleureuse à cette rencontre. Quel plaisir, pour l'assistance d'être servie et charmée, par cette jeunesse, capable, à l'image de leurs professeurs, de prendre, sur leur temps de loisir, un moment pour honorer nos Anciens !

Ceux-ci, heureux d'une journée réussie, remercièrent les enfants de M^{me} THEVENIN par une collecte spontanée, d'un report de plus de 700 francs, qui les aidera à organiser leur voyage de fin d'année. Nous avons une reconnaissance particulière pour les acteurs, qui agissent en coulisse.

Souhaitons, que cette journée traditionnelle se renouvelle dans une ambiance aussi chaleureuse.

Et pourtant, une mise au point est nécessaire. Certaines personnes qui se croient crédibles et responsables, font circuler dans le village des informations erronées quant à l'accueil réservé aux élèves de M^{me} THEVENIN.

Dans quel but ? Est-ce pour nuire à la Municipalité ?

Ne pouvant laisser colporter des contre-vérités par des individus qui ne prennent pas la précaution élémentaire de vérifier si la cause qu'ils défendent est juste, nous nous voyons contraints d'apporter les précisions suivantes :

La participation de ces enfants entre dans le cadre de leur formation pratique et fait l'objet d'un contrat, entre la commune et le collège, prévoyant, entre-autre, la fourniture du repas par le participant.

Cependant le traiteur et le pâtissier ont comme consigne de prévoir largement pour que les enfants puissent se restaurer au cours de l'après-midi.

La Commission d'Information.

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Saint Piat organisait le 23 avril dernier une soirée « ADOS ».

Appréciation de nos jeunes : « Super ! nous étions tous ensemble et le plateau Fast Food : Génial ».

Cette première expérience, malgré quelques petites imperfections, nous encourage à renouveler.

Le Comité des Fêtes tient à remercier toutes les bonnes volontés venues nous aider à réaliser cette soirée.

A bientôt.

Après l'assemblée générale qui a eu lieu le 11 mars 1988, un remaniement du bureau a été décidé le 21 mars 1988.

Le nouveau Bureau est constitué comme suit :

Président : Denis LEVEILLARD
Vice-présidents : Michel LANIER - Guy BOGET
Trésorière : Anne-Marie FOUR
Trésorier Adjoint : Alain LEBAILLE
Secrétaire : Simone LACOUR
Secrétaire Adjointe : Christiane DUGUET

Toujours aussi dynamiques, nous préparons le 14 juillet et nous comptons sur votre présence et les bonnes volontés seront toujours les bienvenus.

Sapeurs Pompiers

LES ACTIVITES DE LA COMPAGNIE AU COURS DES 4 PREMIERS MOIS 1988

Les violents coups de vent du mois de janvier et les pluies importantes du mois de mars ont provoqué quelques dégâts dans la nature : les sapeurs pompiers ont été amenés à débiter sur place 3 arbres dont la position était devenue dangereuse pour la circulation.

Les manœuvres de février et mars ont permis aux pompiers de nettoyer les égouts et passages de route en utilisant la moto-pompe et le matériel de la compagnie.

Les postes d'eau sont vérifiés à chaque fois par la même occasion.

A la manœuvre du 10 avril, participation des pompiers de St-Piat au parcours du sapeur qui s'est déroulé au Centre de Secours de Maintenon.

(photo ci-dessous : Sapeur Almérás en plein effort).



INTERVENTIONS :

Présence sur les lieux d'un accident survenu rue de la République pour régler la circulation et nettoyer la chaussée.

La température devenant de plus en plus agréable, nous avons déjà dû détruire 3 nids de guêpes.

Nous avons pu observer depuis quelques années que certains quartiers de Saint-Piat semblent plaire plus particulièrement à ces insectes petits, certes, mais pouvant devenir fort dangereux, n'hésitez donc pas à nous signaler leur présence, nous interviendrons immédiatement.

R. TELLARD.

Information para-médicale

Depuis le mois d'avril 1988 le remplacement de Madame Sylvie Patriat est assuré par Mesdames Myriam HAMDJ et Chantal PIQUARD, infirmières diplômées d'Etat.

En cas de besoin, vous pouvez les contacter en téléphonant au 37.32.36.96.

A partir du 6 juin 1988 une permanence de soins aura lieu au 48 rue de la République (Saint Piat) les lundi, mercredi et vendredi de 17 h.30 à 18 h.00 et sur rendez-vous.

(Rez de Chaussée du Cabinet dentaire).

MAY SA

NOGENT - LE - PHAYE
BP 237 - 28004 CHARTRES
TÉLEX CCI EL 760830 CODE DR
TÉL. 37.31.61.60 LG

TRAVAUX PUBLICS

ROUTES CANALISATIONS CARRIERES
VILLES ET COMMUNES
IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES
LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION
TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS

Pour les nouveaux administrés



La Mairie peut vous procurer la plupart des documents administratifs dont vous avez besoin, notamment :

- carte d'identité
- fiche d'état civil
- certificat de nationalité
- passeport
- autorisation de sortie du territoire
- carte grise
- certificats divers.

Heures d'ouverture au public

Lundi 13 h.30 - 14 h.30
 Mardi 17 h.30 - 18 h.30
 Jeudi 17 h.30 - 18 h.30
 Samedi 13 h.30 - 14 h.30
 M. le Maire reçoit le samedi (13 h.30 - 14 h.30) et sur rendez-vous - tél. 37.32.30.20.

Quelques renseignements utiles

- Tous les commerces locaux sont à votre disposition :

- boulangerie
- épicerie
- boucherie charcuterie
- restaurants, bars
- artisans



- **Ordures ménagères** : ramassage le jeudi matin
- **Objets encombrants** : ils seront pris en charge en même temps que les ordures ménagères. Vous pourrez aussi les déposer à la décharge contrôlée de Hanches (route d'Épernon à Nogent le Roi), des benes sont à votre disposition.
- **Pour le bon entretien de la commune et de la rivière** :
 - Le nettoyage des trottoirs devant les propriétés incombe à l'occupant.
 - Le balayage de la neige également.
 - Les haies ne doivent pas déborder sur le domaine public.
 - Les herbes et autres débris ne doivent pas être jetés à la rivière.

La gare de St PIAT va être équipée, à partir du 1er juin 1988, d'un distributeur automatique de billets permettant également la délivrance de cartes hebdomadaires de travail.

Les horaires d'ouverture de la gare seront modifiés comme suit :

Lundi : 5 h.20 - 13 h.00
 Mardi au Vendredi : 6 h.25 - 12 h.45 et 15 h.55 - 17 h.10
 Samedi : 7 h.05 - 12 h.45
 Dimanches et fêtes : 16 h.00 - 20 h.00.

Tous à vos fleurs et à vos papiers crépons multicolores, la Commission des fêtes organisera de nouveau le 14 juillet 1988 un concours de bateaux fleuris. Nous espérons de nombreux participants.



Un rendez-vous : comme chaque année, le concours des maisons fleuries récompensera vos efforts, pour l'embellissement de notre village.

Les maisons retenues seront celles qui, de la rue, retiendront l'œil du passant.

Un spécialiste est là dans notre village pour vous conseiller, allez lui rendre une petite visite si cela n'est déjà fait : M. LEGEARD - Place Vauvilliers - SAINT PIAT.

Faites confiance à nos annonceurs.

Budget primitif en 1988

- Section de fonctionnement 1.867.070 F.
 - Investissements 440.134 F.
- prévoyant notamment
- la reconstruction du mur de soutènement du cimetière
 - amélioration de l'éclairage public
 - couverture de la sacristie

- écoulement des eaux rue de Ligny à Grogneul.
 Pour équilibrer ce budget, le produit des impôts locaux a été fixé à 844.865 F. nécessitant une augmentation uniforme des taux d'environ 11,5 % ; toutefois, ceux-ci restent très inférieurs aux moyennes départementales et nationales (voir tableau comparatif ci-dessous).

TAXES	Bases communales	TAUX votés par le Conseil		% d'augmentation voté	TAUX MOYEN	
		1987	1988		Départementaux	Nationaux
Taxe d'habitation	4.014.060	4,15 %	4,64 %	11,80 %	10,95 %	11,69 %
Foncier bâti	2.729.780	8,28 %	9,23 %	11,47 %	19,57 %	14,45 %
Foncier non bâti	506.440	17,40 %	19,98 %	11,55 %	24,35 %	37,69 %
Taxe Professionnelle	6.958.260	3,94 %	4,39 %	11,42 %	-	13,01 %

Tarif des concessions dans le cimetière

Le Conseil municipal a réévalué le tarif des concessions dans le cimetière à compter du 12 février 1988 :

- Concessions perpétuelles : 2.000 F. le m²
- Concessions trentenaires : 400 F. le m²

La vente de ces concessions est réservée aux personnes auxquelles

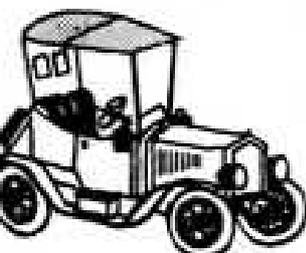
la loi reconnaît un droit de sépulture dans la commune :

- 1 - toute personne décédée sur le territoire de la commune
 - 2 - personnes domiciliées à Saint Piat (domicile principal)
 - 3 - personnes domiciliées dans une autre commune à condition qu'elles aient droit à une sépulture de famille.
- Les concessions sont établies par la mairie.

TAXI GENEVIÈVE TEL. 37.32.36.31

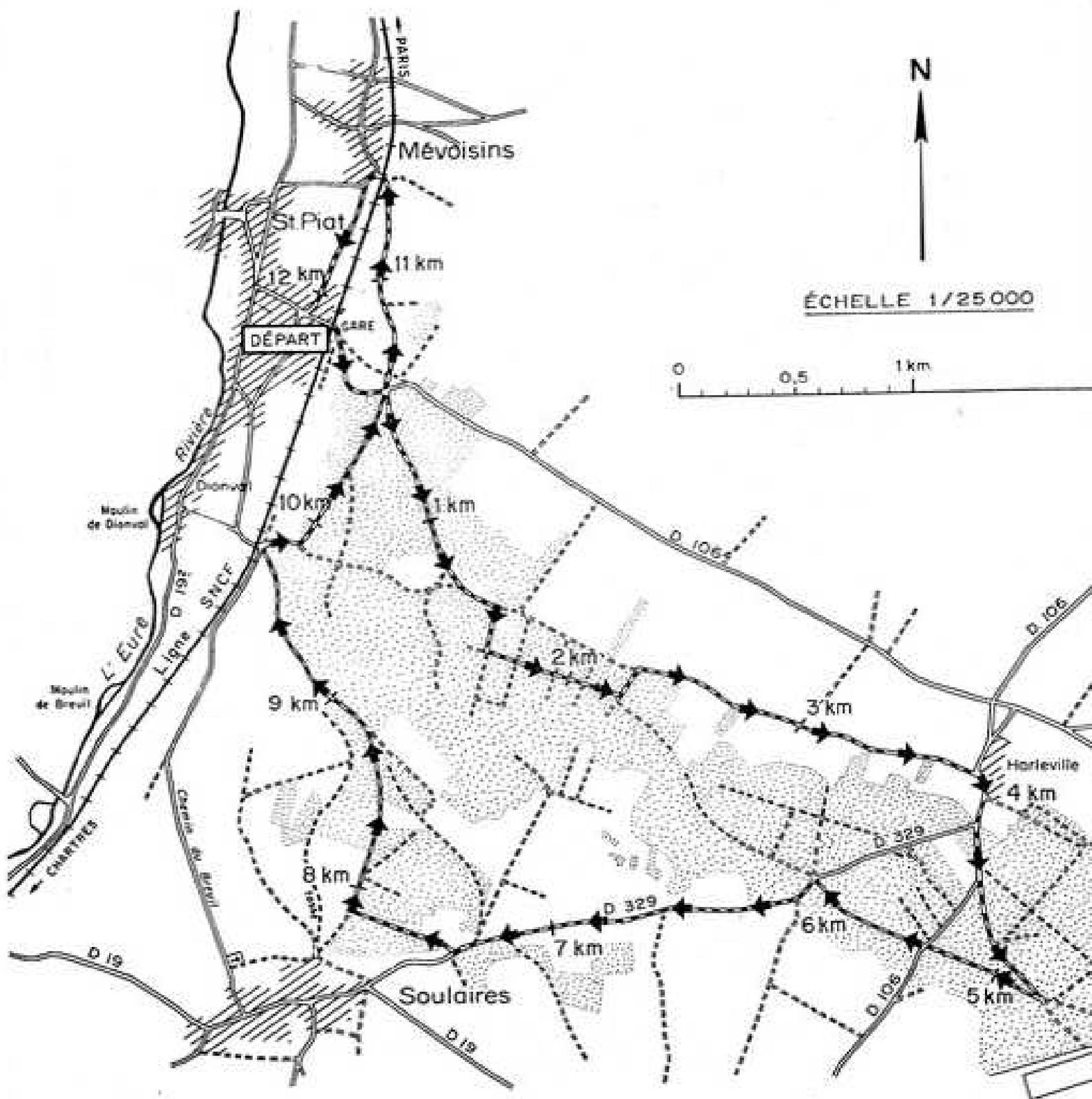
TOUS LES JOURS A TOUTE HEURE
HÔPITAUX - TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS

46, rue de la République. 28130 SAINT-PIAT





Circuit Pédestre **« Le Bois du Gland »** ***SAINT-PIAT***



Durée :

- environ : 3 heures (12 km)
- avec possibilité de raccourcis.

Nature du parcours :

Chemins forestiers en majorité quelques routes goudronnées peu fréquentées.

Chemin balisé en jaune :

- suit le code du C.N.S.G.R. soit :
- une barre horizontale : suite du chemin.
- deux barres superposées : changement de direction proche.
- une croix de St André : mauvaise direction.

IMPORTANT

- Seuls les chemins sont communaux.
- Ne pas s'engager dans les taillis et sous-bois qui appartiennent au domaine privé.
- Les chiens devront constamment être tenus en laisse afin de ne pas déranger le gibier.

Itinéraire établi et balisé par le - CERCLE LAIQUE de CHARTRES - sous l'égide de - l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE TOURISME PEDESTRE d'EURE ET LOIR - et publié avec la participation de l'UNION TOURISTIQUE du Département d'Eure et Loir.

DESCRIPTIF**Départ :**

Gare de Saint-Piat. Possibilité de parking dans la cour. Franchir le passage à niveau et monter la route goudronnée (D 106 4).

400 m. :

Pénétrer dans le bois à droite. A la première bifurcation, prendre le chemin de gauche.

1500 m. :

Virer à angle droit jusqu'à la cabane forestière. A cette cabane, virer à angle droit à gauche et suivre le chemin tout droit jusqu'à son extrémité.

2300 m. :

Virer à gauche, puis à la lisière du bois, à droite. Suivre le chemin de plaine jusqu'à Harleville. Belle vue sur le clocher et l'Epaule de Gallardon.

4000 m. :

Harleville (possibilité de raccourci en empruntant la D 329 vers Soulaire). L'itinéraire normal emprunte la D 106 pendant 250 m. ; puis, au premier virage de la route à droite, pénétrer tout droit dans le bois du Séminaire.

4900 m. :

Virage à angle aigu à droite. On traverse la D 106 et on rejoint la D 329 que l'on suit pendant plus d'un km.

7400 m. :

Pénétrer dans le bois à droite, passer devant les vestiaires du terrain de foot et continuer tout droit jusqu'à un pré clôturé.

8000 m. :

Suivre la clôture du pré vers la droite. Continuer le chemin qui traverse une plantation de jeunes sapins et descendre vers la vallée.

9800 m. :

Ne pas franchir la voie ferrée, prendre le chemin à droite. (possibilité de raccourci en revenant à la gare par le chemin longeant la ligne). L'itinéraire normal remonte vers le bois à droite, appuyer à gauche à la lisière.

10500 m. :

On retrouve la D 106 4 et le chemin du départ (possibilité de raccourci en descendant directement à la gare). L'itinéraire normal traverse la D 106 4 et continue tout droit vers Mévoivins.

11400 m. :

En arrivant à Mévoivins, franchir la voie ferrée sur le pont en dos d'âne. Tourner à gauche et revenir à Saint-Piat par la rue du Marais. La première rue à gauche ramène au point de départ.

2 km.

D 329

Aérodrome

Chez Monique et Patrick

Bar - Restaurant

40, rue de la République
28130 Saint-Piat
Tél. 37.32.32.40.

ELECTRICITE GENERALE

Radio - Télé - Ménager

Jean FICHET

58, Rue de la République
28130 - St PIAT
Tél. : 37.32.38.14
Répondeur téléphonique

CHAUFFAGE - PLOMBERIE RÉMY HACHE

7, place de Vauvilliers
28130 SAINT-PIAT
Tél. 37.32.31.32.

TARTE, BÂTIQUES DE PÊCHE, COUPEL, MIGNONNES, FRAISES



bar des sports maison Daniel

28, rue de la République - 28130 SAINT-PIAT - Tél. 37.32.30.34



MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIÈRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République - 28130 CHARTAINVILLIERS
Tél. : 37.23.34.34

BOUCHERIE-CHARCUTERIE VOLAILLES

Michel FOUCAULT

50, rue de la République
SAINT-PIAT
28130 MAINTENON
Tél. 37.32.30.14. - R.C. 75-A-12

Boulangerie - Pâtisserie

Michel PROVENDIER

11, rue de la République
SAINT-PIAT
28130 MAINTENON
R.C. CHARTRES 39 A 70
Tél. 37.32.30.42.

Garage I.CAEL



mécanique-
tolerie-peinture

28130 Chartainvilliers
☎
(37)32-34-12



S.A TOUTIN

Service après-vente assuré
TEL. 37.23.00.34
28130 MAINTENON

MENUISERIE - CHARPENTE ESCALIERS - AGENCEMENT

B. VIET

44, rue du Marais
à Saint Piat

28130 MAINTENON - R.M. 175.66.28

Maçonnerie - Carrelage - Faïence
Restauration

HUBERT ALAIN

24, rue de la République
28130 ST-PIAT - Tél. 37.32.44.54.
R.M. 24.011.002.679



Brayy Bernard

Peinture vitrerie
Revêtements de sols et murs

18 RUE DE LA REPUBLIQUE - 28130 MAINTENON
Tel. 37.32.41.24

MINOTERIE GOUBET ET CIE

MOULIN DE L'HORME-HALÉ

28130 SAINT-PIAT

S.A. au capital de 600 000 F
R.C. Chartres 60 B 19
Tél. 37.32.30.03.
SIRET 806 020 194 00015

SPAR

Un libre - service
dans votre village
Mr et Mme LEGEARD
Place Veauvilliers
Saint-Piat - 37.32.37.38

S.A. GARAGE DU CHATEAU



P. BELCÆIL

Concessionnaire Renault

MAINTENON
Tél. 37.23.00.67.

Monteur en chauffage central
Plomberie - Couverture

TEILLARD Raymond

Artisan

54, rue des Martels
SAINT-PIAT
Tél. 37.32.35.15.

Ets ROY S.A.

au capital de 650 000 F

Chemin N° 15 à CHANGÉ
SAINT-PIAT

28130 MAINTENON

SIRET 775729981 00024 - APE 2111
Tél. 37.23.02.74. et 37.23.03.83.

LES QUATRE VENTS

1, place Vauvillier 28130 SAINT-PIAT
Tél. 37.32.32.53.

Spécialités Diners d'affaires
Crustacés Noces
Fondues Banquets

Ouverture à 11 heures
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi Journée
R.C. 80 B 45 1:802: 300

Football : Saint-Piat en 2^{ème} division

Après 5 ans d'existence la section Foot avec + de 70 licenciés accède à la 2^{ème} division.

Très bon comportement de l'équipe senior et des équipes jeunes qui se maintiennent honorablement en milieu de tableau de leur championnat.

Nous remercions tous ceux qui ont soutenu cette année notre club :

- les supporters, plus de 150 personnes ont assisté au match contre Coltainville, et une centaine de personnes nous suit et nous encourage tous les dimanches, avec un président des supporters en la personne de M. Fournier Robert de Mesvoisins.

- les artisans et commerçants de St Piat, Mesvoisins, Changé qui ont participé à l'achat de nouveau jeu de maillots de l'équipe senior,

- la commune qui envisage l'implantation d'un nouveau stade afin de satisfaire au normes du district (longueur, largeur, eau courante, vestiaires, main courante en dur...) et permettre aux jeunes de pratiquer le sport dans de bonnes conditions,

- les dirigeants, entraîneurs, arbitre officiel et bénévole qui ont participé à cette réussite.

RENDEZ-VOUS SUR LE STADE DE ST PIAT A LA RENTREE POUR L'OUVERTURE du CHAMPIONNAT.

PH. SIMONNET
PRESIDENT SECTION FOOTBALL



Planche a voile

**Vous avez entre 12 et 18 ans
Vous savez nager (50 mètres)
Vous aimez la compagnie
Vous aimez le sport**

**VENEZ NOUS RETROUVER SUR LE
PLAN D'EAU DE CHANGE**

(route de St Piat-Maintenon)

Cotisation annuelle : 150 F.

ATTENTION, n'ont le droit de s'inscrire que les personnes habitant l'une des 23 communes suivantes :

Bailleau-Armenonville, Bleury, Bouglainval, Chartainvilliers, Droué-sur-Drouette, Ecrosmes, Epernon, Gallardon, Gas, Gasville, Houx, Hanches, Jouy, Maintenon, Mévoisins, Pierres, Saint Martin de Nigelles, Saint Piat, Saint Prest, Saint Symphorien le Ch., Soulaire, Yermenonville, Ymeray.



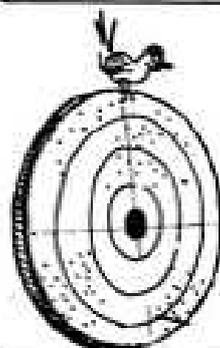
**PLANCHES
ET COMBINAISONS
PRETEES**

Places limitées
s'inscrire auprès
de M^{me} LEBERRE
tél. 37.32.34.54.

**Début
DIMANCHE 8 MAI 1988 ***

(* Planche à voile tous les dimanches de 9 h.00 à 12 h.00).

Stand de tir



SAINT-PIAT,
jusqu'en septembre.

STAND DE TIR ouvert tous les
dimanches matin
de 9h.30 à 12h.30.

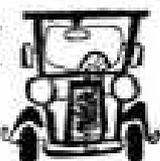
En bordure de rivière.

J. Poitrimoit.

Rallye automobile

**En raison des Elections Législatives, le
Comité des Fêtes s'est vu contraint de le
reporter au 18 septembre 1988.**

Ils vous espèrent encore plus nombreux.



Association des Paralysés de France

Le ramassage des textiles et vêtements usagés aura lieu le samedi 18 juin 1988. Nous vous invitons, comme les années précédentes à vider vos greniers.

Prière de déposer les dons avant 8 h.30 du matin ou le vendredi 17 juin de 18 à 19 h. à la salle de réunions (face à la mairie).

Arts Plastiques

Le concours organisé par la Société d'arts plastiques de Maintenon a remporté un grand succès. Les habitants de Maintenon pouvaient rencontrer, au début d'une rue, sur un pont, sur une place, des peintres, aquarellistes, dessinateurs qui préparaient leurs œuvres.

Celles-ci devaient être terminées pour 18 heures, heure de la réunion du jury chargé de décerner les prix.

Tous étaient prêts à l'heure.

1^{er} prix de dessin Mme Dubois (Maintenon)

1^{er} prix de pastel Mlle Brisson (Grogneul).

Toutes nos félicitations.

(extrait du journal - l'Echo Républicain - du mardi 31 mai 1988).



SAINT PIAT en BRETAGNE

Pour nos contemporains, le village de Saint Piat est une agglomération d'une trentaine de maisons, dépendant de la Commune de LANVALLAY dans le département des Côtes du Nord.

Il se situe à l'Est du Bourg et sur la rive droite de la Rance (1).

Il est traversé par la Route Nationale 176 qui va de St Briec à Pontorson (2).

Son territoire d'environ 70 hectares est séparé de la Commune de Saint Hélien à l'Est par le ruisseau de Ste Suzanne, puis les marais de Chantoiseau et de la Pétrolle, séparé de Lanvallay à l'Ouest par le ruisseau de Port-Josselin, bordé par la Rance au Nord, bordé au Sud par le ruisseau du Bois-Fougeray et celui de la Vallée d'Asvin.

En voici l'histoire.

Au III^e siècle :

La voie gallo-romaine de Corseul (3) (au Nord) à Condat (4) (au Sud) passait par la vallée du Port Josselin après avoir traversée la Rance par un gué. Sur l'autre rive se situait la cité gallo-romaine occupée maintenant par le bourg de Taden.

Trois sites gallo-romains ont été repérés dans les champs proches de Saint Piat.

Au IV^e siècle :

Ces villas gallo-romaines furent détruites par les pirates saxons qui remontaient la Rance, faisant fuir les populations dans les forêts de l'intérieur.



Aux V - VI^e siècles

Ces lieux abandonnés furent petit à petit investis par les immigrants bretons venant d'Outre Manche. Sous la conduite de leurs - Marchiarn - (Moines-chefs) : Samson, Jacut, Fragan, Brioc...etc.... Ces bretons s'installent sur ces terres désertées, ils les remettent en culture, organisent leurs clans en PLOU. Ces PLOU deviendront les grandes paroisses bretonnes.

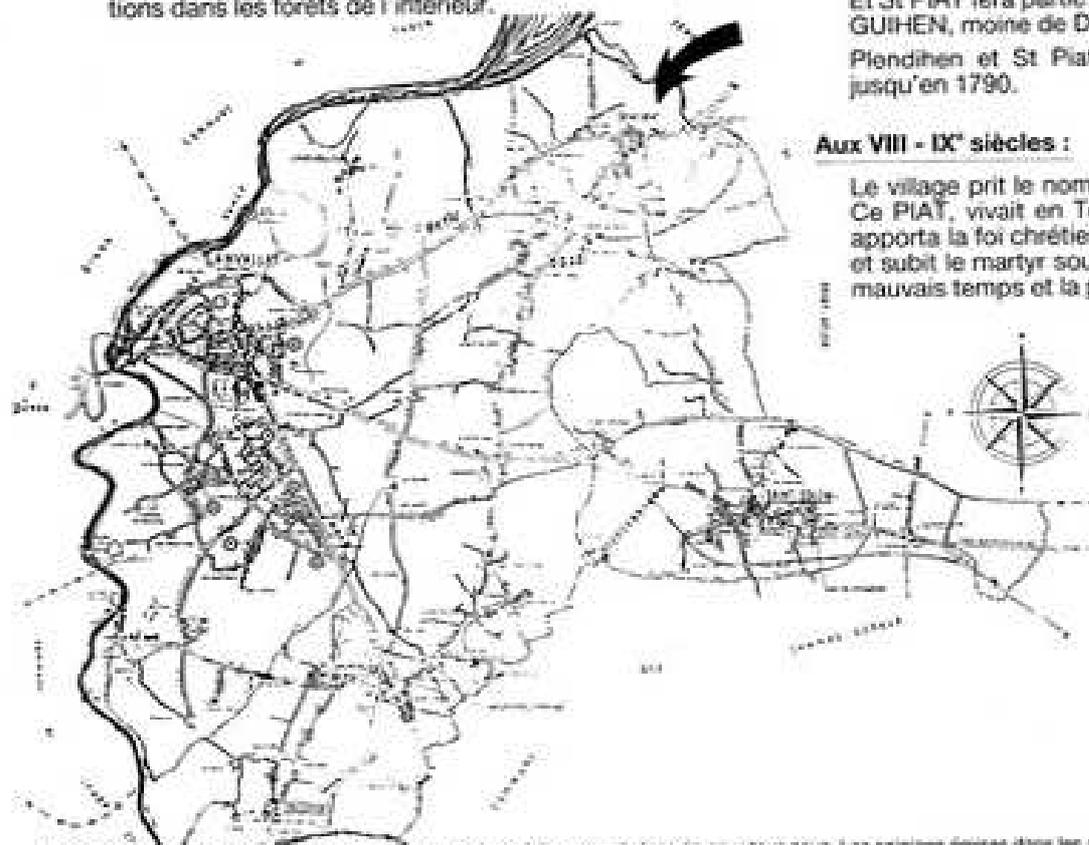
Et St PIAT fera partie de celle de PLEUDIHEN, fondée par GUIHEN, moine de DOL.

Pleudihen et St Piat dépendront de l'évêché de DOL jusqu'en 1790.

Aux VIII - IX^e siècles :

Le village prit le nom de SAINT PIAT durant ces siècles. Ce PIAT, vivait en Tournaisis au 3^e (III^e) siècle. Prêtre, il apporta la foi chrétienne aux populations de cette région et subit le martyr sous Maximien. Il est invoqué contre le mauvais temps et la pluie.

*Yves CASTEL
Conseiller Municipal*



LANVALLAY

(A suivre).

Tous droits de reproduction et de traduction des articles originaux sont réservés pour tout pays. Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

CA CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens en action

Le bon sens près de chez vous
Agence de MAINTENON
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tous les vendredis
de 15 h 30 à 16 h 30